

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00206

Numéro SIREN : 834 678 856

Nom ou dénomination : 136 AVENUE D'AQUITAINE

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2020 sous le numéro de dépôt 17137

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 25/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/17137

Déposant :

Nom/dénomination : 136 AVENUE D'AQUITAINE

Forme juridique : Société en nom collectif

N° SIREN : 834 678 856

N° gestion : 2018 B 00206



Handwritten signature in blue ink.

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12
 Adresse de l'entreprise : 20-24 AVENUE DE CANTERANNE , 33608 PESSAC CEDEX Durée de l'exercice précédent
 Numéro SIRET 8 3 4 6 7 8 8 5 6 0 0 1 6 si déposé néant, cochez la case : *

				Exercice N clos le 31/12/2018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK		
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS *					
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO	63 437	63 437
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
CRÉANCES					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	12 703	12 703
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
DIVERS					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
TOTAL (III)		CJ	CK	76 140	76 140
Comptes de Régularisation					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	76 140	76 140
Renvois : (1) Dont droit au bail :					
		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		
		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :				Stocks	Créances :

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux

Le 25 AOÛT 2020

sous le N° 17537

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT



2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant *

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) *	(Dont versé : 1 525)	DA 1 525
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence : EK)	DC
	Réserve légale (3)		DD
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)	DF
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG
	Report à nouveau		DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK
		TOTAL (I)	DL 1 525
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
	Avances conditionnées		DN
	TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV 6 353
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 68 261
	Dettes fiscales et sociales		DY
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Autres dettes		EA
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB
	TOTAL (IV)	EC 74 615	
	Écarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 76 140	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
		Écart de réévaluation libre	1D
		Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG 74 615	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



Handwritten signature or mark.

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant *

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée *					FM	63 437	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	63 437
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	63 437	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX		
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	63 437	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW		

© Involve - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT



Handwritten signature or mark.

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2018

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains			KG	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	KK	KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	KN	KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP	KQ	KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	KT	KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	KW	KX		
		Matériel de transport *			KY	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	LC	LD		
	Emballages récupérables et divers *			LE	LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours			LH	LI	LJ			
	Avances et acomptes			LK	LL	LM			
	TOTAL III			LN	LO	LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M	8T		
Autres participations			8U	8V	8W				
Autres titres immobilisés			1P	1R	1S				
Prêts et autres immobilisations financières			1T	1U	1V				
TOTAL IV			LQ	LR	LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	ØH	ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4	
				Par virement de poste à poste 1		par cessation à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	1X		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS	MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU	MM	MN	MO	
		Matériel de transport			IV	MP	MQ	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW	MS	MT	MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW	MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA	NB		
Avances et acomptes			NC	ND	NE	NF			
TOTAL III			IV	NG	NH	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7	ØW		
	Autres participations			IØ	ØX	ØY	ØZ		
	Autres titres immobilisés			I1	2B	2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	2G		
	TOTAL IV			I3	NJ	NK	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL	ØM		

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT



Handwritten signature

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2018 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT



f. m. m.

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2018

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL							NM			
TOTAL IV											
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



Handwritten signature or mark.

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2018

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
	1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD			
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF					
	- financières	UG	UH					
	- exceptionnelles	UJ	UK					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



Handwritten signature

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2018

Extension 1

SNC 136 AVENUE AQUITAINE

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2018

Extension 2

SNC 136 AVENUE AQUITAINE

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



Handwritten signature or initials in blue ink.

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2018

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE				Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	12 687	12 687	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	15	15		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS				
	TOTAUX			VT	12 703	VU	12 703
RENVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD			
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	68 261	68 261			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW				
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	6 353	6 353			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	74 615	VZ	74 615	
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT



9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2018

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant *

Exercice N, clos le : 31/12/2018

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	WB
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XC
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7
------------	--	----	--	----	--	----

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	— imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		I8
		— imposées au taux de 0 %		ZN

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { — Plus-values nettes à court terme — Plus-values soumises au régime des fusions

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

TOTAL I

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	— imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		
		— imposées aux taux de 0 %		
		— imposées aux taux de 19 %		
		— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		
		— imputées sur les déficits antérieurs		

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *

Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : { déduire des produits nets de participation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

Majoration d'amortissement*

Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises ou diffusées 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 209C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Zone franche subside - TE (art. 44 octies et 44 octies A)	ØV	Bassin d'emplois à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagee par le report en arriere du déficit	ZI		XG
--	---	----	---	----	--	----

Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	{	bénéfice (I moins II)	XI
		déficit (II moins I)	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



Handwritten signature

**10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2018

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
--	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION I)	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION I)	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION I)	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
	↓		↓	
	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



Handwritten signature

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2018

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE				Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales	ZB
				{ - Autres réserves	ZD
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD		Dividendes	ZE
	Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions	ZF
	TOTAL I	ØF		Report à nouveau	ZG
			(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)								J7		YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	63 437		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)								J8		XQ			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)								ES		ST			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	63 437		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)								ZS		9Z			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	12 687		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *										ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058 - NOT pour le régime de groupe

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



Handwritten signature

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFIP N° 2059-A 2018

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-value taxable à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



Handwritten signature

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2018

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou de 12,8 % ❷

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*- 0 bis du CGI) ❶*.
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*- 0 bis du CGI) ❶*.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= ❷+❸+❹ - ❺ - ❻
	À 19 % ou 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) (1)	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ❺		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



Handwritten signature

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant *

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



Handwritten signature or mark.

136 AVENUE D'AQUITAINE
Société en nom collectif au capital de 1 525 euros
Siège social : 20/24 avenue de Canteranne - 33608 PESSAC
834 678 856 RCS BORDEAUX

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 MAI 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la gérance, prend acte et approuve le résultat de l'exercice s'élevant à 0 euro.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 mai 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance